

Éducation

Des AESH sous pression et en grève

Alors que leur statut est actuellement discuté au ministère, les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) continuent, inlassablement, d'alerter sur leurs mauvaises conditions de travail, leur faible rémunération et les insuffisances de leur formation.

FLORENCE CLAVAUD-PARANT
florencia.clavaud-parant@centrefrance.com

Nouvelle journée d'action, hier, des Accompagnants d'enfants en situation de handicap. À l'appel de six fédérations enseignantes (*), les AESH ont souhaité alerter, une fois encore, sur leur situation atypique au sein de l'Éducation nationale.

Pour l'heure dépourvus de statut pérenne - ce sont presque exclusivement des femmes - ces personnels précaires et peu formés attendent toujours d'être reconnus comme une profession à part entière. Une première réunion, jugée en partie infructueuse par les syndicats, s'est tenue le 20 mai dernier au ministère de l'Éducation Nationale. « Il en découle un rapport qui évoque la création d'"assistants d'accessibilité" qui concernerait environ 20 % des AESH, explique Patrice Arnoux, co-secrétaire académique du Snes-FSU. Mais la création d'un statut de fonctionnaire est exclue. Le ministère avait entrouvert une porte qu'il a donc aussitôt refermée ».

1.600 AESH sont actuellement en poste dans les établissements scolaires de l'académie de Limoges - de la maternelle au lycée -, dont environ 900 en Haute-Vienne. Depuis plusieurs années, elles continuent, inlas-



Point presse dans les locaux du Snes-FSU hier à Limoges. PHOTO F.C.-P.

sablement, d'alerter sur leurs mauvaises conditions de travail, leur faible rémunération et les insuffisances de leur formation. « On nous demande d'être à la fois éducatrices spécialisées, accompagnantes et profs dans toutes les matières, explique Sabrina Delaute, AESH en lycée. Et le tout sans aucune reconnaissance ou presque. »

Le syndicat Se-Unsa, qui n'appelait pas à la grève hier mais s'associe à l'appel à la mobilisation, invite les AESH qui le souhaitent à remplir une enquête en ligne (quest.se-uns.org).

« Il est indispensable que les AESH obtiennent une revalorisation salariale conséquente, un véritable temps complet choisi et accessible, de meilleures conditions de travail, une formation initiale et continue renforcée, des missions clairement définies et des perspectives de carrière réelles », estime Anabel Roy, secrétaire départementale du Se-uns 87. Un prochain groupe de travail doit se tenir le 16 juin prochain à Paris. ●

(*) FSU, SE-UNSA, CFDT-EDUCATION, CGT EDUC'ACTION, SNALC, SUD SOLIDAIRES-EDUCATION.